



**Un service de formation adapté pour les adultes vivant
avec un trouble du spectre de l'autisme**

Fonctionnement général

et

processus d'admission

2021

(418) 871-4912 poste 120

integrationtsa@gmail.com

5255, rue Rideau

Québec, G2E 5H5

www.integrationtsa.com

SERVICES DE L'ORGANISME

MISSION : Intégration TSA souhaite accompagner la clientèle autiste de 21 ans et plus et sa famille lors de cette étape importante de transition qu'est le passage à la vie adulte active.

VISION : Intégration TSA (ITSA) est un organisme à but non lucratif qui offre un milieu de formation adapté à une clientèle de 21 ans et plus présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA). L'organisme souhaite adopter des pratiques innovantes en vue d'intégrer la clientèle TSA qui est en marge du marché du travail régulier.

OBJECTIFS : Pour ce faire, nous avons pour objectif de favoriser le développement de l'employabilité à long terme des personnes présentant un TSA en développant leur autonomie générale, en favorisant le développement et la consolidation des habiletés sociales nécessaires à la participation sociale et citoyenne.

Les participants bénéficient d'un service de formation qui s'ouvre à leur réalité, qui répond à leurs besoins et qui sert de tremplin vers l'intégration au marché du travail.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Intégration TSA peut accueillir douze participants chaque jour.

HORAIRE

Nous sommes ouverts du lundi au jeudi.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi : 8 h 15 à 15 h 00

FRÉQUENTATION

- Intégration TSA offrent trois possibilités de fréquentation, soit 2, 3, 4 journées par semaine.
- Le participant doit remplir une période d'essai de 200 heures de fréquentation minimum. Après cette période, en collaboration avec les personnes concernées, un bilan sera réalisé et une décision sera prise concernant la poursuite du programme.

TRANSPORT

- Le transport du participant est la responsabilité du répondant (parent, tuteur légal ou référent).
- Le participant peut bénéficier du tarif étudiant avec le Réseau de Transport de la Capitale(RTC).

FRAIS

- Frais de participation de **14\$** par jour du lundi au jeudi.
- En cas de fermeture du Centre de services de la Capitale en raison d'une tempête de neige ou autre, la journée vous sera facturée.

MODE DE PAIEMENT

Une fois par mois, nous vous faisons parvenir la facture de fréquentation qui peut être payée :

- Par chèque,
- Par virement bancaire Desjardins,
- En argent,
- Virement Interac.

CALENDRIER

- La demande d'admission peut être déposée en tout temps.
- Intégration TSA interrompt son service pour le temps des Fêtes, les jours fériés et trois semaines durant l'été. (voir le calendrier sur le site Internet).

ABSENCES ET RETARDS

- Le participant doit arriver **entre 7h45 et 8h15** (sauf en cas de préavis) et quitter **entre 15h00 et 15h30** (sauf en cas de préavis) du lundi au jeudi.
- En cas d'absence du participant, le répondant (parent ou tuteur légal) doit en informer la direction au: **(418) 871-4912 #120**. Également, le répondant est responsable de vérifier l'horaire du lendemain en cas de sorties.
- Si un participant se présente en retard et que son groupe a déjà quitté ITSA, il incombe au répondant d'assurer le transport du participant jusqu'au lieu de l'activité.

TENUE VESTIMENTAIRE

- Par souci de sécurité, voici la liste des vêtements et accessoires interdits à ITSA:
 - ✓ Toute tenue jugée non sécuritaire ou inappropriée pour les activités de la programmation ITSA
 - ✓ Tenues non soignées ou apparence négligée
 - ✓ Tenues vestimentaires et accessoires qui affichent un logo ou des messages associés à la drogue, à des groupes violents, racistes, sexistes, discriminatoires ou susceptibles de ridiculiser une personne ou une institution
- Les vêtements doivent être adaptés à la saison puisque des activités à l'extérieur sont prévues quotidiennement à l'horaire régulier sans préavis.
- Prévoir des souliers pour l'intérieur durant la saison froide.

OUTIL DE COMMUNICATION

Tous les participants d'ITSA ont un outil de communication envoyé par courriel entre l'organisme et la famille/tuteur.

Chaque jour, le déroulement de la journée y est indiqué. Il peut aussi contenir des rappels d'activités importantes et des notes sur le fonctionnement général du participant.

Chaque soir, la famille/tuteur doit en prendre connaissance. Toute information particulière sur le participant peut y être inscrite.

Toute information relative à l'horaire et/ou demande particulière pour une activité ou sortie vous sera transmise via l'outil de communication. Il est de votre responsabilité de le consulter quotidiennement.

La facturation mensuelle vous sera également envoyée par courriel.

CASIER

Un casier sera attribué au participant dans les locaux d'ITSA. Il n'est pas nécessaire d'avoir un cadenas.

CONDITIONS D'ADMISSION

Lire attentivement les conditions d'admission pour vous assurer que le candidat y répond.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être âgé de 21 ans et plus.
- Avoir obligatoirement un diagnostic de TSA. Un candidat peut avoir également un diagnostic multiple.
- Avoir une autonomie fonctionnelle minimale. Le candidat doit être capable de répondre à ses besoins de base de façon autonome (soin d'hygiène, alimentation, se déplacer de façon autonome).
- Avoir les habiletés minimales au niveau social pour participer aux activités de groupe et aux sorties dans la communauté.
- Avoir un potentiel socioprofessionnel.
- Avoir une expérience minimale en stage (pendant la scolarisation régulière) ou en emploi serait un atout.
- Être capable de fonctionner dans un groupe dont le ratio est d'un (1) intervenant pour trois (3) participants et/ou d'un (1) intervenant pour six (6) participants
- Fréquenter obligatoirement ITSA un minimum de 2 journées complètes par semaine pour s'assurer de l'atteinte des exigences ministérielles des programmes IS et ISP. L'état de santé du candidat doit lui permettre cette fréquentation minimale.
- Le candidat doit être en mesure de développer des habiletés suffisantes au niveau social et socioprofessionnel dans les délais prescrits par l'organisme selon l'entente avec le centre Saint-Louis.

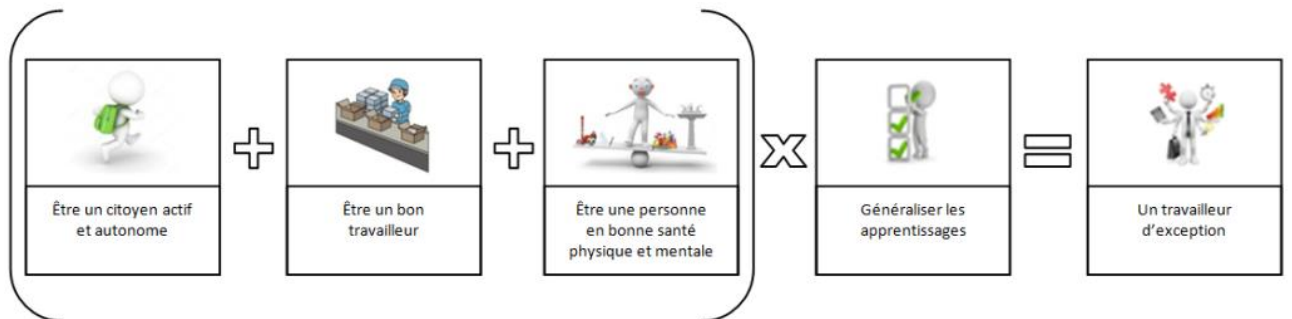
Si votre situation ne correspond pas aux critères énoncés, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

LA PROGRAMMATION

Intégration TSA bénéficie d'un protocole d'entente avec le ministère de l'Éducation qui lui permet d'utiliser les deux programmes scolaires suivant : Intégration sociale et Intégration socioprofessionnelle. Ces deux programmes sont adaptés aux besoins de notre clientèle et ciblent des objectifs spécifiques pour chacun des participants.

La programmation d' ITSA s'inspire, entre autres, de l'approche TEACCH (Treatment and Education of Autistic and related Communication handicapped Children). Son but est de développer l'autonomie de la personne autiste à tous les niveaux et de fournir des stratégies pour la soutenir dans son milieu de vie, entre autres, par une structure visuelle du temps, de l'espace, de la tâche et de l'enseignement. Ainsi, la personne peut mieux comprendre son environnement et s'y adapter.

Durant la période de probation, l'équipe d'ITSA observe le mode de fonctionnement du participant, ses aptitudes et ses défis en fonction de la mission de l'organisme.



PROGRAMMES

INTEGRATION SOCIALE

Visée du programme

Intensification de la démarche d'autonomie.

Accent mis sur la réduction des limitations à l'autonomie en lien avec les situations de vie quotidienne.

Finalité du programme

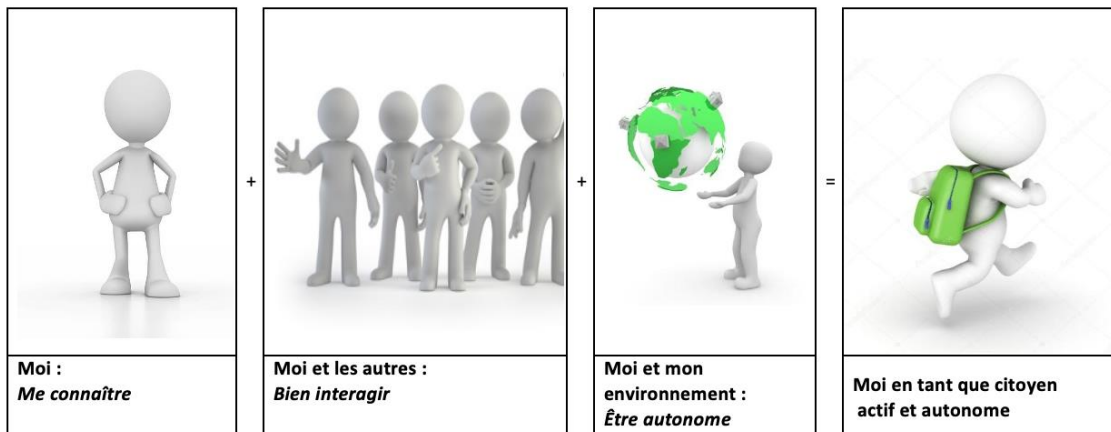
Ce programme s'inscrit dans un service de formation à l'éducation des adultes. À ce titre, les apprentissages sont structurés autour des champs d'habiletés compris dans le programme et font l'objet d'un suivi formel de la part des intervenants.

Structure du programme

L'intensification de la démarche d'autonomie se réalise à travers la programmation quotidienne et se décline sous différentes thématiques tournant autour de 4 grands axes, soit les relations sociales, les conditions de vie, la communauté et le milieu de vie.



L'intégration sociale doit être envisagée en fonction du milieu de vie qu'intégrera l'adulte à sa sortie du programme (famille, entreprise adaptée, plateau de travail, organisme communautaire, bénévolat, travail, etc.).



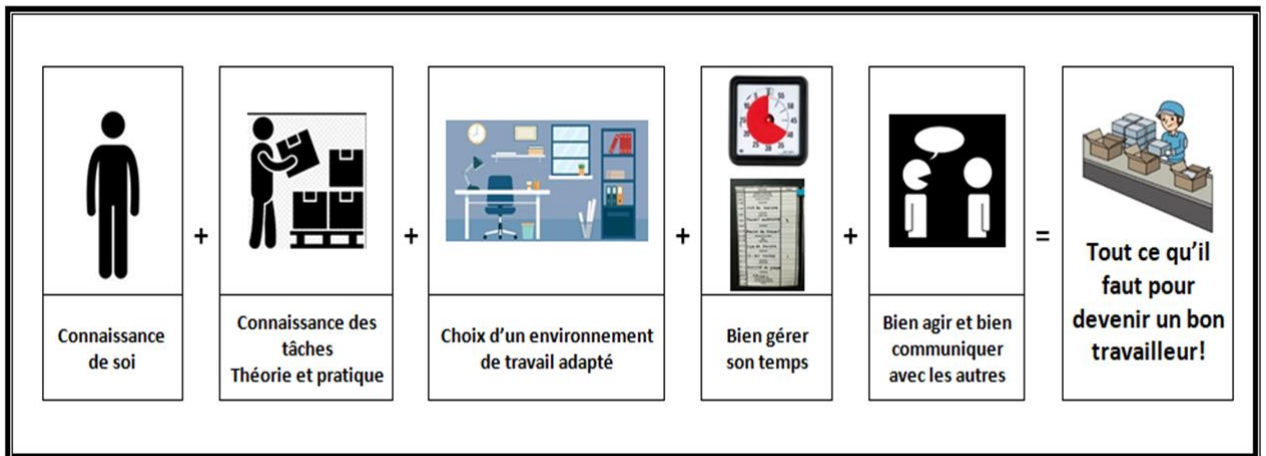
INTEGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE

Les participants intègrent le programme d'insertion socioprofessionnelle (ISP) qui inclut des stages en milieu de travail. L'intention éducative est d'amener l'adulte à actualiser son projet professionnel.

Cours obligatoires

- Choix d'une forme de travail
- Choix d'un métier (tâche)
- Gestion de ses interactions au travail
- Gestion de son temps au travail
- Formation à un emploi non spécialisé; atelier de travail, microentreprise, stages en entreprise.

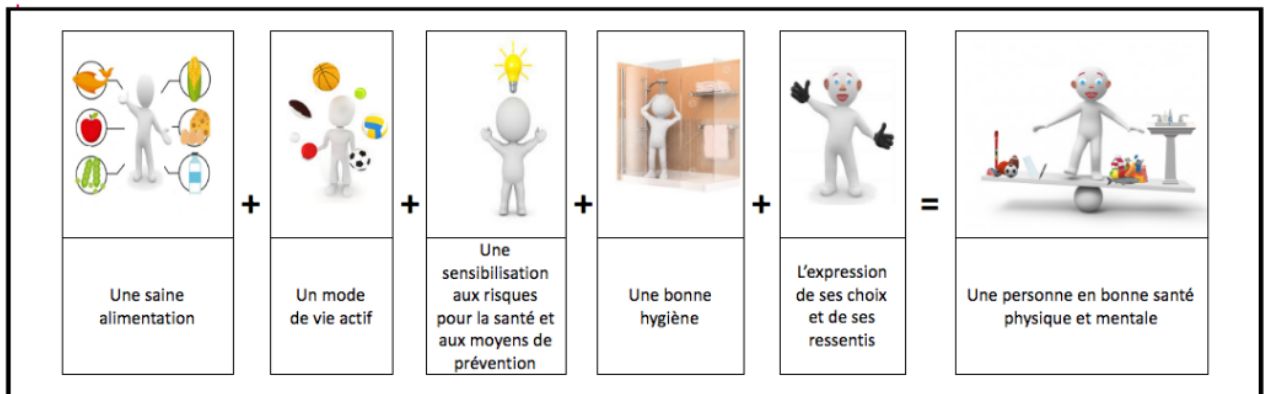
À noter que le programme est sujet à changement en fonction des besoins de notre clientèle.



SAINES HABITUDES DE VIE

But : adopter un mode de vie équilibré

- Chez ITSA, nous croyons que pour être un citoyen actif et autonome il faut avoir de saines habitudes de vie.
- Ceci permet aux adultes autistes de 21 ans et plus fréquentant nos services d'être une personne en bonne santé physique et mentale.
- Objectifs: Prévenir la sédentarité par des activités concrètes adaptées au niveau d'autonomie de l'adulte autiste.



MISSION INTEGRATION

But : généraliser les acquis faits par les participants et transférer ceux-ci dans leurs différents milieux d'appartenance (en stage, en milieu de travail, etc.), identifier les objectifs prioritaires pour chaque participant de même que les moyens à mettre en place pour les atteindre et les généraliser.

A. Dossiers prioritaires

- Intégration sociale : avoir des relations sociales positives, préserver sa santé et sa sécurité, développer ses habiletés de travail
- Intégration socioprofessionnelle : se connaître et se positionner au sujet des possibilités de l'après-ITSA, bien gérer son temps en contexte socioprofessionnel, bien communiquer et bien interagir en contexte socioprofessionnel

B. Projet socioprofessionnel

C. Bilan de fin de parcours

L'intervention se fait en individuel avec le participant afin de valider son projet de vie socioprofessionnel et déterminer les actions à entreprendre pour y arriver.

ITSA ne garantit pas une activité socioprofessionnelle à la suite du parcours de formation. Cependant, toutes les actions iront en ce sens avec la collaboration de la famille et du milieu.

L'APRES ITSA

Au terme de leur formation d'une durée de 3 200 heures, les participants deviennent des TRAVAILLEURS D'EXCEPTION.

À ce titre, un travail de collaboration avec la famille et le participant est réalisé durant tout le parcours afin d'explorer les options possibles (disponibles et adaptées) pour l'après-ITSA.

Pour sa part, ITSA a développé un second volet à la formation, celui des PROJETS LIBELLULE.

PROJET LIBELLULE

Il s'agit d'un nouveau volet qui s'ajoute à l'offre de services d'ITSA afin d'offrir des opportunités socioprofessionnelles adaptées aux besoins de nos adultes autistes qui sont devenus des travailleurs d'exception.

Critères d'admissibilité

- ✓ Avoir complété avec succès le volet Formation proposé par Intégration TSA,
- ✓ Avoir complété avec succès les stages du parcours de formation ITSA,
- ✓ Avoir une demande en cours ou des services socioprofessionnels au CIUSSS ou tout autre service pertinent,
- ✓ La personne doit être productive mais non compétitive,
- ✓ La personne doit être en mesure de travailler assis ou debout,
- ✓ Favoriser les travailleurs d'exception qui habitent dans leur famille naturelle.

ÉQUIPE LIBELLULE

L'équipe Libellule est une opportunité socioprofessionnelle qui permet à un petit groupe de travailleurs d'exception d'effectuer un certain nombre de tâches de travail au sein d'une entreprise. Ils bénéficient de la supervision d'un éducateur d'Intégration TSA tout au long de la journée. Le ratio d'accompagnement est 1/6. L'intervenant envoie, par courriel, un suivi quotidien au(x) responsable(s) du travailleur. En retour, l'entreprise offre une allocation journalière aux travailleurs d'exception et assume le salaire de l'éducateur.

Actuellement, ITSA a établi une entente avec Groupe TAQ, une entreprise adaptée de la région de Québec qui accueille une équipe Libellule à raison d'une journée par semaine.

Critères d'admission spécifiques :

- ✓ Avoir des comportements sociaux acceptables en contexte de groupe (25 personnes à proximité, respect du volume de voix, calme, capacité de concentration malgré les va-et-vient, etc.),
- ✓ Être en mesure de faire la certification pour la salubrité pour faire du travail alimentaire (par exemple : ensachage pour Chocolats Favoris).

Horaire et localisation

- ✓ Tous les mercredis de 8h00 à 15h30
- ✓ Groupe TAQ, 5255 rue Rideau

ATELIER LIBELLULE

L'atelier Libellule est un milieu socioprofessionnel où les travailleurs d'exception accomplissent des tâches de travail pour diverses entreprises en étant accompagnés et supervisés par un intervenant d'ITSA tout au long de la journée. Celui-ci leur offre les adaptations nécessaires et possibles dans le milieu pour qu'ils accomplissent la tâche comme demandé (p. ex : modèles, gabarits, consignes écrites, etc.) et s'assure que les consignes données soient bien respectées. La programmation d'activités inclue une période d'activité sur les saines habitudes de vie au quotidien. L'intervenant envoie, par courriel, un suivi quotidien au(x) responsable(s) du travailleur.

Ratio d'accompagnement : 1 éducateur pour 3 travailleurs

Lieu : En milieu protégé

Notre premier site d'atelier Libellule est situé au 6^e étage de la **Maison Mère-Mallet**. Il s'agit d'un nouveau partenariat avec la Fondation Famille Jules-Dallaire.

Notre deuxième site d'atelier de travail est situé chez **Société Via à l'usine de Lévis**. (en développement)

CHEMINEMENT DU PARTICIPANT CHEZ INTÉGRATION TSA

Programme du ministère de l'Éducation	Durée	Programme d'ITSA
PÉRIODE DE PROBATION	200h	<ul style="list-style-type: none"> ○ Intégration des participants
PROGRAMME D'INTÉGRATION SOCIAL (IS)	2000h	<ul style="list-style-type: none"> ○ Implication communautaire ○ Activités éducatives ○ Activités sociales ○ Saines habitudes de vie
PROGRAMME D'INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE (ISP)	300h	<p>Cours de base :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Choix d'une forme de travail ○ Choix d'un métier ○ Gestion de ses interactions au travail ○ Gestion de son temps au travail
	700h	<p>Cours de base – mise en pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Formation à un emploi non spécialisé <ul style="list-style-type: none"> ○ Atelier de travail ○ Microentreprise ○ Stage découverte (100h) ○ Deux stages en mini-groupe (intérêt global, avec présence de l'intervenant) (200h)
PRÉPARATION À LA SORTIE D'ITSA	continue	<p>Préparation à l'après-ITSA :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Services socioprofessionnels du CIUSSS ○ Projets Libellule (ITSA) ○ Emploi dans une entreprise d'économie sociale/entreprises adaptée ○ Emploi rémunéré avec mesure d'aide financière ○ Bénévolat ○ Loisir
Total	3200h	

PROCESSUS D'ADMISSION

1. Le répondant (parent, tuteur légal ou référent) remplit le formulaire admission d'ITSA et l'envoie par courriel ou par la poste à la direction d'ITSA.
2. La direction d'ITSA reçoit le formulaire d'admission.
 - Si la date de début souhaitée est à court terme, la collecte d'informations débute tout de suite.
 - Si la date de début des services est souhaitée pour juin, la collecte d'informations sera faite au mois de mars précédant la fin de l'année scolaire. Dans ce cas, les demandes seront traitées en fonction de leur date de réception.
3. La direction d'ITSA débute sa collecte d'informations :
 - Prise de contact avec le milieu scolaire pour effectuer une visite d'observation (formulaire d'autorisation à remplir dans la demande d'admission),
 - Discussion avec l'enseignante et/ou l'éducateur spécialisé et/ou le responsable des stages en milieu scolaire,
 - Discussion avec un professionnel du CIUSSS (formulaire d'autorisation à remplir dans la demande d'admission s'il y a lieu),
 - Rencontre avec la famille/tuteur légal ou référent.
4. Au terme de la collecte d'informations, la direction d'ITSA vérifie l'admissibilité du candidat et communique sa réponse par écrit à la famille/tuteur. Trois décisions possibles :
 - A) Demande recevable,
 - B) Demande recevable, mais sur une liste d'attente,
 - C) Demande non recevable.

DEMANDE RECEVABLE

Votre demande est recevable et ITSA est en mesure de desservir actuellement le candidat. Dans sa lettre de confirmation d'admissibilité, une offre de fréquentation vous sera transmise. Dès la réception de votre lettre d'admissibilité, vous devez confirmer par écrit que vous acceptez la place offerte par l'organisme et confirmer les journées de fréquentation en fonction de l'offre inscrite sur votre lettre de confirmation.

Prochaines étapes :

- Remplir les différents documents pour compléter le dossier du participant; à envoyer avec votre lettre de confirmation d'admissibilité
- Prévoir une rencontre pour que le candidat visite les installations et qu'on lui remette le cahier de préparation,
- Confirmation de la première journée de fréquentation.

DEMANDE RECEVABLE, MAIS SUR UNE LISTE ATTENTE

Votre demande est recevable, mais ITSA n'est pas en mesure de desservir actuellement le candidat. Il est donc inscrit sur la liste d'attente.

Il faut savoir que des participants d'ITSA terminent leur parcours soit en décembre ou en juin de chaque année. La direction de l'organisme prendra contact avec vous dès qu'elle a une journée à vous offrir. Les communications se feront toujours par courriel.

DEMANDE NON RECEVABLE

Suite à la collecte d'informations, la direction d'ITSA en conclut qu'elle ne peut desservir le candidat. Dans la lettre qui confirme l'inadmissibilité du candidat, une explication de notre décision vous est fournie.

Une nouvelle demande pourra être faite l'année suivante si des changements importants sont observés et documentés par les principaux acteurs entourant le candidat.